

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 569

Artikel: S.C.F : (Service complémentaire féminin)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



- 7 JUIN 1940

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpfier

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE . . . Fr. 6.—

ÉTRANGER . . . 8.—

Le numéro . . . 0.25

Largueur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements partent du 1^{er} Janvier. À partir du Juillet, il est
délivré des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

...Qu'aux forces de destruction en marche, les femmes opposent partout et toujours leur confiance dans les forces constructives de la vie, de cette vie qui n'acquiert toute sa valeur que lorsqu'on est prêt à en faire le sacrifice pour des causes spirituelles et morales qui la dépassent, et qui, seules, lui donnent tout son prix.

Marthe BOEL
Présidente du Conseil International des Femmes.



Cliché Mouvement Féministe

Rosa MANUS (Amsterdam)
Vice-présidente de l'Alliance Internationale, et l'une des plus connues des féministes hollandaises.



Cliché Mouvement Féministe

Le groupe des jeunes féministes d'Amsterdam
en excursion... autrefois !

Hommage aux vaillantes féministes de la Hollande, de la France et de la Belgique envahies.

Notre correspondante qui relevait, dans notre dernier numéro, combien il était douloureusement impressionnant pour celles qui ont participé au mouvement féministe international de voir paraître successivement les portraits de femmes de pays soumis les uns après les autres à la tragique épreuve de l'agression, avait mille fois raison. Car l'horreur des événements de la veille de Pentecôte — la fête de l'Esprit —, par la plus merveilleuse des journées de printemps — la fête du renouveau — est encore décuplée quand, dans chacun de ces pays envahis, se trouvent des collègues, des collaboratrices, des amies...

Des unes, aucune nouvelle n'a filtré depuis le 10 mai. Des autres, nous savons qu'elles sont déchirées par l'anxiété pour les leurs, engagés dans le tourbillon de l'épouvantable fournaise. Mais toutes, nous le savons aussi, gardent le cœur haut, l'esprit calme, et accomplissent courageusement le devoir qui leur est imposé. Et à toutes, aux plus modestes recrues de la grande force internationale des féministes solidaires, comme à leurs chefs dont les portraits de quelques-uns sont évoqués ici, nous disons avec émotion notre ardente sympathie et notre fraternelle angoisse.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.



Cliché Mouvement Féministe

Cécile BRUNSCWIG (Paris)
Présidente de l'Union pour le Suffrage. Ancienne sous-Sectraire d'Etat à l'Education nationale.



Cliché Mouvement Féministe

Germaine MALATERRE-SELLIER (Paris)
Déléguée française à la S. d. H.
Première Vice-présidente de l'Alliance Internationale.

La Conférence de l'Alliance Internationale est renvoyée

Cette conférence des Présidentes et des membres du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, qui était convoquée à Genève du 31 mai au 2 juin, comme l'annonçait le dernier numéro de *Jus Suffragii*, a été forcément, et vu les circonstances actuelles, renvoyée jusqu'à des temps meilleurs.

S. C. F.

(Service Complémentaire Féminin)

Nous pensons utile de rappeler aux intéressées les principales dispositions de l'appel lancé aux femmes suisses par le colonel divisionnaire de Muralt, chef du Service complémentaire féminin: soit que toute femme qui n'est pas retenue par ses charges familiales, ou l'exercice de sa profession, toute célibataire pouvant disposer de son temps, soit engagées à s'inscrire pour ces Services, permettant de la sorte à de nombreux mobilisés masculins de grossir les rangs de l'armée active. De plus, toutes celles qui, occupées maintenant, perdraient en cas de guerre leurs possibilités de travail (étudiantes, artistes, ouvrières de métiers de luxe, etc.) peuvent également s'inscrire à titre conditionnel, constituant par exemple au moment d'une évacuation éventuelle de la population civile une réserve de forces infiniment précieuse. Des cours spéciaux, plus rapides que l'instruction des autres S.C.F., sont prévus pour cette catégorie de « conditionnelles ».

Le délai d'inscription a été, vu les circonstances, repoussé indéfiniment, et les mesures

ou un membre de confiance d'un service auxiliaire féminin ne puisse indiquer à qui s'adresser pour se rendre utile.

Mais la tâche qui s'impose maintenant à nous toutes, femmes, n'est pas uniquement d'être prêtes à tout travail pour combler les vides, mais aussi, et dans la même mesure, d'être prêtes à tout sacrifice. Les charges que la terrible catastrophe impose à notre pays sont énormes, et la bonne volonté avec laquelle nous les supporterons est pour notre pays une question d'existence.

Et enfin, répétons-nous que nous aussi, nous Suisses, ne vivons pas uniquement pour nous, que nous sommes aussi un membre de la grande famille des peuples, et que, si jusqu'à présent nous avons été un des membres de cette famille visiblement protégé par le sort, ce privilège nous impose aussi les plus importantes responsabilités. Aucun être humain, aucun peuple n'a ni le droit ni la possibilité de se désolidariser complètement d'un autre peuple, d'un autre être humain. Une meilleure vie commune des peuples basée sur la paix ne sera réalisable que lorsque cette conception sera devenue générale. Et c'est notre tâche à nous, femmes suisses, de contribuer dès maintenant à répandre cette idée. C'est pourquoi nous nous abstendrons de jugements catégoriques, nous ne séparerons pas d'aide à son prochain. Il ne doit pas y avoir dans notre pays un pouce de terre arable qui ne soit pas cultivé, pas une femme surchargée de besogne à laquelle il ne soit pas venu en aide, pas un groupe d'enfants qui ne soit confié à une bonne volonté. Que même celles qui n'ont que peu de loisirs mettent ces quelques heures à la disposition de celles pour lesquelles le jour n'est jamais assez long. Partout l'on a créé des organisations de coordination et d'aide, et il n'est pas une commune de notre pays où une présidente de groupement

CLARA NEF, présidente.



Cliché Mouvement Féministe

Baronne BOEL (Bruxelles)
qui à côté de son activité internationale, est à la tête du mouvement féminin et social de son pays.

d'incorporation, retardées par la mobilisation générale, ont commencé dans presque tous les cantons, et vont être activement poussées dès que le personnel nécessaire sera de nouveau disponible. Les cours d'instruction commencent également sans tarder, car il est évident qu'en cas de danger, l'armée ne peut guère compter sur l'aide de femmes sans aucune préparation.

On trouve des formulaires d'inscription dans tous les bureaux de poste.

Un service civil volontaire de la jeunesse féminine dans le canton de Neuchâtel

En se constituant, le petit Comité de femmes qui prenait pour tâche l'organisation dans le canton de Neuchâtel d'une aide aux payssaines surchargées de travail par suite de la mobilisation, n'ignorait pas qu'il allait au-devant de multiples difficultés.

Tout d'abord, dans une population où les travailleurs qui demandent un effort physique sont généralement laissés aux éléments plus endurants venant de Suisse allemande, se trouverait-il des femmes assez dévouées pour sacrifier une saison de leur vie au labeur beau, mais rude, de ceux qui assurent notre pain ? S'il s'en trouvait, ces femmes accepteraient-elles le travail qu'elles pourraient le plus facilement accomplir dans les fermes, celui du ménage et du jardin, ou s'en laisseraient-elles détourner par le préjugé dont le travail de maison est trop fréquemment l'objet chez nous ? Pour prévenir ce sentiment possible d'inferiorité, il fallait insister sur le fait que ces femmes seraient au service, non des payssaines, mais du pays. De là l'appellation de Service civil volontaire choisi pour l'organisation future dès le mois de janvier 1940. La collaboration assurée à ce Comité par le Département de l'Instruction publique et l'Office cantonal du Travail soulignait le caractère d'utilité publique de l'œuvre, et les « directives » rédigées à cette occasion laissaient prévoir, pour l'avenir, d'autres activités patriotiques que l'aide à l'agriculture.

Or, la presse avait à peine fait connaître l'existence de ce service qu'on apprenait l'organisation prochaine du Service complémentaire féminin (S.C.F.), compris d'une façon analogue: principe du volontariat, cours préparatoires, soldes égales pour toutes les volontaires, et jusqu'au port prévu d'un vêtement semblable. Fallait-il se réjouir de la création de cette institution sour, ou s'inquiéter de cette concurrence ? Depuis que le colonel de Muralt a assuré qu'il attacherait à l'aide à l'agriculture l'importance qu'elle mérite, et qu'un travail fait dans les cantons ne serait perdu, notre Comité se réjouit sincèrement de l'appoint qui va être apporté au recrutement des volontaires pour l'agriculture, bien qu'il doive